

MODIFICATIONS APPORTÉES AU 1^{ER} JUIN 2011

Énoncé de la politique de placement

Page 10 :

Correction du portefeuille de référence :

- L'indice de référence de la classe d'actif « Titres à revenu fixe » était de « 67.5 % DEX Universel + 32.5 % DEX Long Terme » et devient « 65 % DEX Universel + 35 % DEX Long Terme » pour tenir compte de transferts additionnels de 18 M\$ dans le cadre du plan d'allongement de la durée du portefeuille obligataire. Cette modification s'applique au 1^{er} juin 2011.

Guide de gestion de l'actif (Gga)

Page 22 :

Correction du portefeuille de référence :

- L'indice de référence de la classe d'actif « Titres à revenu fixe » était de « 67.5 % DEX Universel + 32.5 % DEX Long Terme » et devient « 65 % DEX Universel + 35 % DEX Long Terme » pour tenir compte de transferts additionnels de 18 M\$ dans le cadre du plan d'allongement de la durée du portefeuille obligataire. Cette modification s'applique au 1^{er} juin 2011.

Gga - Politique de financement – Annexe B

Politique mise à jour le 15 avril 2011.

Gga - Liste des produits de gestion - Annexe C

Dans la section – 4. Actions étrangères :

- Ajout de Comgest – (Fonds Comgest Growth Emerging Markets);
- Changement de nom de Bentall Investment Management pour Bentall Kennedy.

Gga – Mandats de gestion des produits de gestion en gestion distincte – Annexe D

- Modification aux critères d'investissement de Foyston, Gordon & Payne :
 1. Le nombre minimum de secteurs passe de 8 à 7,
 2. Le poids minimum de 1 % par titre individuel est éliminé.

Gga - Politiques de placement des produits de gestion en gestion commune – Annexe E

- La politique de Bentall Kennedy (Fonds Westpen Properties),
- La politique de Comgest (Fonds Comgest Growth Emerging Markets).

Gga - Structure de gestion – Annexe F

Le tableau de structure de gestion est remplacé pour voir apparaître les dernières modifications du 1er juin 2011.

Les changements proposés à la structure de gestion en Revenus Fixes concernent l'allocation visée en hypothèques indexées.

La structure de gestion actuelle préconise une allocation de 1,50 % en hypothèques indexées; l'allocation effective au 31 mai dernier étant de 1,27 %. On rappelle que le portefeuille d'hypothèques indexées est graduellement remboursé (capital et intérêts en fonction d'échéances s'échelonnant de 2024 à 2027), et que ce type de placement n'est plus disponible sur le marché pour réinvestissement. Ainsi, par rapport aux actifs totaux de la Caisse, le poids de ces placements est appelé à diminuer de façon structurelle.

Afin de refléter le poids actuel des hypothèques indexées, nous recommandons de réduire de 1,50 % à 1,25 %, l'allocation visée dans ces placements, et d'augmenter de 8,25 % à 8,50 % l'allocation avec PH&N (mandat obligatoire diversifié de durée « Univers »).

Politique d'exercice des droits de vote

Modifications à la Politique Caucus

Le 22 février dernier, les deux représentants (Michel Lizée et Louis Langlois) du Régime de retraite de l'Université du Québec ont participé à la réunion du groupe Caucus. Celui-ci se réunit sur une base annuelle pour déterminer les changements à apporter à la « Politique Caucus » qui est utilisée par le régime comme politique d'exercice des droits de vote.

Les modifications apportées à la Politique Caucus visent, d'une part, à aider les analystes dans l'exercice de nos droits de vote pour limiter les problèmes d'interprétation et, d'autre part, à actualiser la politique.

Nous retrouvons à l'annexe 1 les modifications (en jaune) apportées à la Politique Caucus. Elles touchent notamment :

- Le délai de convocation des assemblées annuelles et la nature de l'information pour déterminer la compétence et l'indépendance des administrateurs (section 1.1);
- Les critères pour l'élection des administrateurs (section 2.1.3);
- Le ratio d'équité interne (section 3.5);
- Les critères sur les actions à négociation restreinte (section 3.7) et;
- La fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (section 3.15).